

COMMUNE de BEAULIEU

Département de l'Isère

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 Mars 2025**

Nombre membres

En exercice 14

Présents 9

Votants 10

Date de la convocation : 13.03.2025

2025 - 011

L'An deux mil vingt-cinq le vingt mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Beaulieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, David GRAND, Valérie DROUVIN, Marie-Sophie BARBIER, Régis LACROIX, Laure ALBERTIN,

Absents : Nathalie DECTOT, Guillaume CROIZAT, Mickaël GRAS, Vincent CAILLAT, Benjamin CHABERT,

Procuration : Nathalie DECTOT donne procuration à Laure ALBERTIN

A été nommée secrétaire : Régis LACROIX

**Délibération
Approbation du Budget Primitif 2025**

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget Primitif 2025 arrêté lors de la réunion de la commission finances du Lundi 24 Février 2025, comme suit :

Considérant le rapport de présentation du budget primitif 2024 effectué par M. le Maire et reprenant la présentation synthétique ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Investissement	400 528.40 €	400 528.40 €
Fonctionnement	873 803.68 €	873 803.68 €
TOTAL	1 274 332.08 €	1 274 332.08 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à 10 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION le budget primitif 2025 présenté ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections,

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire

